

REUNION

Type de document de réunion : CR

Référence : Mission SGB mutualisé/JBN/CR/SGBM_CT_14sept2012_CR.docx/14-09-2012

Date de la réunion	14/09/2012 00:00	Lieu de la réunion	Autre
Trigramme rédacteur	JBN	Rédacteur	bernon
Structure émettrice	Mission SGB mutualisé		
Date création :	14-09-2012	Dernière mise à jour	01-10-2012
Etat	en cours	Version	
Nom du fichier	SGBM_CT_14sept2 012_CR.docx	Nb pages	

Circuit de validation du document

Date	Auteur	Etat

Diffusion du document

Date	Auteur	Liste de diffusion concernée

Mises à jour du document

Date	Auteur	Version	Commentaires
		1.0	Création de la 1 ^{ère} version du compte rendu
		1.1	Corrections de Romain Le Nezet, Régis Griesser, Nadine Cormerais-Vernay, Thierry Clavel et Philippe Bourdenet, Danielle Roger

Propositions pour l'ordre du jour

Date	Auteur	Propositions

Liste des participants à la réunion

- Jérôme Barthélemy, Marne-la- Vallée (coopération avec Créteil)
- Emilie Barthelet, Lyon 1 (PRES Lyon)
- Jean Bernon, ABES - chargé de mission SGB mutualisé
- Sandrine Berthier, Lille 3
- Philippe Bourdenet, FULBI, animateur du sous-groupe SIGB du groupe « RDA en France »
- Thierry Clavel, FULBI, membre du groupe « RDA en France »
- Nadine Cormerais-Vernay, Grenoble 1/2/3 (PRES Grenoble université)
- Delphine Coudrin, Bordeaux
- Sophie Demange, Lille 3 (coopération avec Lille 2)
- Bernard Desnoues, BULAC
- Loïc Ducasse, PRES Toulouse
- Benjamin Guichard, BULAC
- Odile Grandet, Campus Condorcet
- Régis Gressier, BIU de Montpellier
- Johann Holland, Campus Condorcet
- Magali Le Coënt, Paris 6 (PRES Sorbonne université)
- Romain Le Nezet, Paris 3 (PRES Sorbonne Paris Cité)
- Jean-François Lutz, Lorraine
- Gisèle Maxit Université de Savoie (PRES Grenoble université)
- Frédéric Parent, Université de Bourgogne
- Martine Pochard, Franche-Comté (coopération avec Bourgogne)
- Danielle Roger, ENS Lyon (PRES Lyon)
- Olivier Rousseaux, ABES – Coordinateur du Pôle Métadonnées, membre du groupe technique « RDA en France »
- Julien Sempéré, Paris 5 (PRES Sorbonne Paris Cité)

Ordre du jour de la réunion

Objet de la réunion : *Le catalogue*, c'est-à-dire la gestion des métadonnées et la découverte dans le projet de SGB mutualisé

Invités : deux représentants de la FULBI, un ou deux représentants de l'ABES (traitements et métadonnées).

Pas de tour de table systématique cette fois-ci, mais plutôt des discussions thématiques et un repérage des points problématiques.

- **1^{er} partie : 3 thèmes spécifiques (1H45 + 15 mn de pause) :**

- le catalogage local : quels documents ? indexation locale ? catalogues spécifiques ?...
- le passage à RDA
- les données sur les ressources numériques d'un établissement dans les systèmes de découverte.

Pour chacun des thèmes, il serait souhaitable que trois établissements plus directement concernés présentent le sujet pendant 10 minutes chacun, parmi ceux pour lesquels le catalogage local n'est pas l'exception, ceux qui ont déjà participé au groupe français RDA ou y ont déjà sérieusement réfléchi, ceux qui utilisent un système de découverte.

- **2^{ème} partie : Scénario du SUDOC au SGB pour un établissement et pour l'ABES (1H45)**

L'ABES a déjà commencé à réfléchir sur ce scénario. Voir les éléments de réflexion qui suivent. Les représentants de l'ABES présenteront le scénario plus en détail. Il est important que chaque établissement examine déjà en quoi le cadre proposé ci-dessous est adapté à son établissement ou doit être revu.

- **Conclusion (15 mn) :** définir les actions de veille prioritaires sur la gestion des métadonnées et la découverte

Informations générales

- Jean Bernon est invité le 5 octobre par le groupe EPRIST. Une commission du groupe définira les spécificités propres aux EPST.
- Sandrine Berthier, Sophie Demange, Delphine Coudrin et Julien Sempéré élaborent la grille d'analyse des coûts qui sera envoyée à tous les établissements membres du comité technique.
- Pour l'instant le groupe dispose surtout d'informations sur ALMA et s'appuie en partie sur ce modèle dans ses réflexions. Jean Bernon a demandé à OCLC de présenter plus précisément WMS au comité avant la fin de l'année. Benjamin Guichard demande que le comité suive aussi la solution Quali-OLE. Jean Bernon estime que des informations précises sur ce produit seront disponibles fin 2012.
- Jean Bernon attire l'attention du comité sur certains éléments importants pour le projet de SGB dans l'enquête du groupe « RDA en France » sur les SIGB ¹ :
 - o Environ 90 BU ont répondu à l'enquête
 - o 75 utilisent Unimarc
 - o 55 récupèrent plus de 70% de leurs notices et 22 récupèrent moins de 70%
 - o 50 jugent la FRBRisation de leur catalogue très importante et 25 assez importante
 - o 61 se déclarent intéressées par la récupération de notices d'œuvre
 - o 36 dédient 1 à 2 ETP au SIGB, 33 lui dédient 0,5 ETP, 9 lui dédient plus de 2 ETP
 - o 55 envisagent une réinformatisation ou une évolution majeure de leur informatisation
 - o Pour 33 des précédents l'un des principaux objectifs du projet est « une stratégie globale de modernisation » et pour 29 « le passage à un OPAC de nouvelle génération ».

Le catalogage local

Martine Pochard, Frédéric Parent et Nadine Cormerais-Vernay présentent les principaux cas de catalogage local :

- Certains types de documents sont catalogués seulement sur le système local : les BD, les mémoires, le dépouillement d'articles, les numéros spéciaux de périodiques, les périodiques électroniques, certains annuaires, les microfiches de thèses.
- Certains catalogues locaux moissonnent les notices d'autres systèmes locaux : liste AtoZ, ressources pédagogiques
- Certaines zones bibliographiques sont ajoutées seulement sur le système local et protégées : résumés Electre, notes de contenu spécifiques (bibliothèques associées notamment), indexation libre spécifique, états de collection de périodiques en clair, indexation des périodiques électroniques, indexation Dewey adaptée à l'ESGBU. Ces zones sont soit des zones Unimarc standard, soit des zones spécifiques au système local.
- Certaines zones sont filtrées.

¹ L'enquête conduite par le sous-groupe sur les SIGB animé par Philippe Bourdenet sera prochainement publié par le [site RDA en France](#)

- Tous les exemplaires d'une notice ne sont pas créés sur le SUDOC. Leur mise à jour, y compris les suppressions, ne sont pas répercutées sur le SUDOC. Cette situation se retrouve dans la quasi-totalité des établissements des participants. Seuls deux établissements font des mises à jour automatiques ou des suppressions automatiques.
- De nombreuses notices antérieures, en particulier celles des bibliothèques associées, n'ont pas été reprises dans le SUDOC (jusqu'à 30 % des notices dans certains établissements)².
- Toutes les notices d'autorités ne sont pas créées ou récupérées (bibliothèques associées) et la gestion des notices d'autorités pose problème en général.

Informations sur RDA et attentes des établissements

Le groupe français chargé d'évaluer le code de catalogage RDA en vue de son adoption en France a envisagé en 2011 plusieurs scénarios. Il a estimé que le code actuel en passe d'être mise en œuvre en 2013 par les pays anglo-saxons, n'était pas suffisamment adapté aux pays européens et surtout que le scénario d'adaptation retenu ne rompait pas suffisamment avec les pratiques des AACR et de MARC21 pour répondre pleinement aux recommandations FRBR et s'inscrire complètement dans la logique du Web des données. C'est pourquoi d'une part le groupe RDA-en-France participe à EURIG, le regroupement européen qui examine RDA, synthétise ses remarques et propose des évolutions au JSC (joint steering committee for the development of RDA) tout en veillant à l'intérêt des institutions nationales européennes. Le groupe français préconise d'autre part une implémentation selon le « scénario 1 » de RDA, c'est à dire selon le scénario le plus proche du modèle FRBR, qui induit un éclatement des notices bibliographiques actuelles et la création de notices d'œuvres et d'expressions. Parallèlement aux travaux sur RDA, une évolution des formats UNIMARC a été entreprise en 2011 par le Comité français Unimarc (CFU) pour les rendre compatibles avec le modèle FRBR, en particulier avec le scénario 1 de RDA. Le comité Unimarc permanent de l'IFLA (PUC) a validé l'ensemble des demandes soumises par le CFU qui devraient, de fait, être intégrées aux formats UNIMARC officiels (A et B) dans les mois qui viennent. Cette évolution d'UNIMARC, sa granularité plus fine et son système de liens entre notices lui donne une avance sensible par rapport à MARC 21 dans l'optique d'une FRBRisation des catalogues. Cependant, RDA ayant été conçu pour des formats plus modernes (RDF notamment) amenés à remplacer MARC21 et autres formats Marc à moyen terme, le groupe s'interroge sur l'opportunité de faire d'Unimarc une priorité. Pour plus de détails voir [le site RDA en France](#).

Les SGB actuels proposent d'implémenter dès 2013 la recommandation RDA internationale avec un codage en marc21. Ils affirment également être agnostiques en matière de format et pouvoir stocker des notices en Unimarc. En revanche l'implémentation d'Unimarc et du scénario 1 dans l'éditeur de métadonnées (= interface de catalogage) reste à faire et n'est pas clairement prévue. Le comité technique s'interroge sur l'opportunité de faire de l'implémentation d'Unimarc un requis prioritaire et craint à la fois un impact sur le calendrier et un risque d'isolement international. Il estime que le requis prioritaire est la structuration FRBR des données et donc le scénario 1, quel que soit le format d'encodage. Il a conscience qu'un changement de format de catalogage alourdirait le besoin de formation des équipes, mais de toute façon le changement sera important.

² Nadine Cormerais-Vernay attire l'attention du comité sur la volonté des bibliothèques associées de garder une certaine indépendance. Le transfert de leurs catalogues du système local à un système commun posera problème à certaines d'entre elles, mais c'est aussi une opportunité d'unifier la gestion dans l'établissement.

Magali Le Coënt rappelle qu'il faut tout de même définir des règles et une interface de catalogage. Olivier Rousseaux estime qu'une interface de catalogage basée sur un formulaire de rubriques libellées au nom des métadonnées à saisir (telles qu'elles seront nommées dans le code de catalogage de référence) est peut être aujourd'hui plus adaptée qu'un codage en marc. Il rappelle également qu'il convient de distinguer le format interne de stockage en Pica+ du format de l'interface (Unimarc de catalogage) et des formats d'export (Unimarc ou Marc21) qui ne sont que des conversions du format interne. Il se demande si la migration du SUDOC vers le SGB (voir point suivant) ne devrait pas s'affranchir du stockage des données en format Marc et viser autre chose, rdf ou toute structure de données adaptée à cette fin. Régis Gressier est d'accord mais rappelle aussi qu'il a fallu créer de nouvelles zones Pica+ pour répondre aux besoins du catalogage en Unimarc.

Jean Bernon conclut qu'il est important que le comité technique ait une position commune sur la priorité des FRBR sur le format, mais que la décision finale sur ces questions appartient aux comités de pilotage du SGB et de RDA.

L'expérience des systèmes de découverte

Plusieurs membres du comité technique présentent un point sur leur expérience en matière de système de découverte. Loïc Ducasse présente le cas de Summon à Toulouse, Sophie Demange celui d'EDS à Lille 3, Romain le Nézet celui de Primo à Paris 3 et Delphine Coudrin celui de Babord + à Bordeaux. Julien Sempéré complète la présentation sur Primo par des informations recueillies à l'IGeLU (club utilisateurs des produits Ex-Libris), sur Primo Central en particulier.

Les points suivants se dégagent de leur expérience :

- Le chargement des catalogues est en marc21
- Le chargement des abonnements électroniques se fait assez simplement par cochage d'une liste des titres ou des bases auxquelles est abonnée la bibliothèque
- Le fournisseur demande à la bibliothèque d'entrer ses titres absents de la base de connaissance et de les cocher aussi. Il se charge de contacter les éditeurs pour obtenir les métadonnées et enrichir la base de connaissance, mais les négociations sont parfois longues ou difficiles et les éditeurs francophones, juridiques en particulier, restent réfractaires aux sollicitations.
- Pour pallier la difficulté précédente, les bibliothèques complètent l'outil de découverte par une recherche fédérée, mais c'est une démarche supplémentaire et les utilisateurs s'arrêtent généralement aux résultats du système de découverte
- La compatibilité annoncée entre le système de découverte d'un fournisseur et le résolveur de lien d'un autre se révèle très théorique et la bibliothèque doit alimenter séparément les deux bases de connaissance.
- Le contenu de la base de connaissance et ses paramètres manquent de transparence : les taux de couverture annoncés ne sont pas fiables, il est très difficile de savoir quelles données exactes sont indexées, la fréquence des mises à jour est connue de façon globale et ne l'est pas pour une ressource précise. Les usagers professionnels constatent fréquemment des écarts entre les informations accessibles directement sur le site de l'éditeur et via le système de découverte.

- Les aides automatiques à la recherche (suggestions orthographiques, auto-complétion) sont parfois fantaisistes et basées sur la langue anglaise.
- Le support du fournisseur est en langue anglaise et la mise en place de l'outil est consommatrice en ressources humaines.
- La recherche unifiée et le principe des facettes qui permettent d'affiner des résultats souvent très nombreux sont très appréciés des usagers finaux. Toutefois les systèmes de découverte pèchent parfois par excès de bruit et il est difficile, voire impossible, de régler les paramètres de pertinence. D'où par exemple le refus de certains établissements de passer de Primo à Primo central, dont la base internationale très riche (500 millions de références) génère du bruit. Les fournisseurs essaient d'améliorer les algorithmes de pertinence et leur paramétrage. La pertinence devrait notamment tenir compte des publics, par exemple mettre en avant les ressources francophones pour les étudiants mais pas nécessairement pour les chercheurs.
- La FRBRisation des résultats reste sommaire (clé auteur, titre, date)
- Babord +, seul outil en open source basé sur mysql, Oracle, SolR, est une réussite et les usagers sont très contents. Toutefois la mise en œuvre a été lourde et coûteuse et le système n'intègre pas les articles d'éditeurs.
- Au total l'appréciation des membres du comité technique sur les outils de découverte est mitigée. Certains membres estiment que d'ores et déjà ce mode de recherche unifié et rapide convient bien aux usagers finaux et valorise les ressources électroniques de la bibliothèque. D'autres, tout en reconnaissant les avantages précédents, estiment que ces outils ne sont pas encore à la hauteur des grands moteurs de recherche du Web et doivent encore progresser avant d'être une acquisition incontournable pour la bibliothèque.

Scénario de passage du SUDOC au SGB

Pour une bibliothèque :

- Migration :
 - Principes généraux de migration du catalogue

Notices bibliographiques avec PPN dans le système local	Le système local fournit le PPN, les champs bibliographiques locaux protégés, les données exemplaires *. Le SUDOC y ajoute les champs bibliographiques de niveau 0 et 1.
Notices bibliographiques sans PPN dans le système local	Le système local fournit la totalité de la notice bibliographique et les données d'exemplaires.
Notices d'autorités	Les zones bibliographiques qui contiennent des PPN d'autorités sont liées aux autorités SUDOC par le SGB. Pour cela le fichier d'autorités SUDOC sera chargé au préalable sur le SGB, puis régulièrement synchronisé.

* « données d'exemplaires » est pris au sens large : exemplaires, états de collection, 856 locaux, éventuellement bulletinage

- Les données d'exemplaires de certaines bibliothèques de recherche associées ne doivent pas être visibles dans le système de découverte.
 - Les abonnements électroniques de la bibliothèque seront probablement configurés comme dans les outils de découverte actuels : sélections par les bibliothécaires dans la base commune, ajout des abonnements propres.
- Fonctionnement courant intermédiaire (= SGB et SUDOC actuel coexistent) :
- Le SUDOC sera régulièrement synchronisé avec l'ensemble des métadonnées des bibliothèques travaillant dans le SGB. Les modalités concrètes de synchronisation dépendront du SGB utilisé.
 - Exception des thèses – Pour les établissements utilisateurs de STAR et du SGB, la synchronisation des métadonnées se fera dans le sens STAR vers SGB et non l'inverse (a priori par moissonnage OAI de STAR).
 - La synchronisation du SUDOC à partir des métadonnées de ressources électroniques du SGB sera une expérience relativement nouvelle et posera peut être des problèmes spécifiques, mais elle devrait bénéficier de l'expérience prochaine de synchronisation entre ISTEK et SUDOC.

Pour l'ABES

- La base SUDOC (notices bibliographiques et autorités) devra être dès le démarrage une base source pour le catalogage dans le SGB. L'ABES collaborera au préalable sur ce point avec le fournisseur de SGB.
- L'ABES sera ensuite associée à la migration initiale de chaque système local et collaborera avec l'équipe en charge du système local.
- L'ABES sera aussi l'interlocuteur principal de la bibliothèque pour la formation au SGB et son adaptation locale dans la limite de la configuration standard.
- En ce qui concerne les workflows ou développements spécifiques, l'ABES collaborera avec le fournisseur et utilisera sa plate-forme de services partagés pour la mise en œuvre de fonctionnalités spécifiques communes, par exemple la connexion à SIFAC ou JEFYCO. En revanche elle n'apportera qu'une aide en formation pour la mise en œuvre de workflows ou de développements spécifiques à un ou quelques établissements.
- Fonctionnement courant intermédiaire
 - L'ABES mettra en œuvre avec le fournisseur les synchronisations entre les bases de l'ABES et le SGB.
 - Le système de facturation du SUDOC devra être revu pour l'ensemble des utilisateurs du SUDOC et distinguer les utilisateurs du SGB des autres utilisateurs.
- Fonctionnement courant définitif (=à partir de la décision d'arrêter le SUDOC actuel)
 - Le transfert définitif du SUDOC dans le SGB sera décidé lorsque le réseau SGB sera suffisamment solide. Sans que l'on puisse aujourd'hui définir arbitrairement le critère d'une telle décision, on peut supposer qu'à ce moment là un nombre significatif de systèmes locaux n'auront pas encore migré vers le SGB commun.

- Les bibliothèques qui n'auront pas migré vers le SGB commun seront invitées à le faire au minimum pour le catalogage et devront remplacer les transferts SUDOC/SIGB par des transferts SGB/SIGB (voir SGB/SGB dans certains cas).
- CALAMES restera une base autonome, mais le SGB moissonnera ses métadonnées. Une réflexion est en cours sur des métadonnées de CALAMES à intégrer aux catalogues locaux.
- Les métadonnées d'ISTEX alimenteront dans un premier temps le SUDOC et devront donc ensuite alimenter directement le SGB. La découverte depuis le SGB devra favoriser l'accès vers la plate-forme ISTEX plutôt que vers les sites des éditeurs (paramétrage de l'aiguillage au niveau de la base de connaissance).
- IdREF reste une base autonome alimentée à partir du SGB et non plus à partir du SUDOC.
- STAR / STEP reste une chaîne autonome qui alimente le SGB via son dépôt OAI et devra aussi in fine remplacer le SUDOC pour alimenter *theses.fr*.